

NON
à la nouvelle
redevance
Référendum en annexe
Signez maintenant!

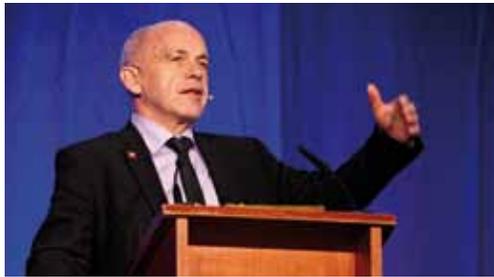


Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Menace islamiste 4-5

Une question de responsabilité



Aide sociale 12-13

Explosion des coûts



Autodétermination 14-15

Interview avec Christoph Blocher



Lors de la conférence de presse, un an avant les élections du 18 octobre 2015, notre président Toni Brunner explique les thèmes de campagne de l'UDC aux côtés des chefs de campagne Albert Rösti (à gauche) et Claude-Alain Voiblet.

Sous la devise «Rester libre», l'UDC se lance dans la campagne électorale pour 2015. L'UDC veut ainsi empêcher, premièrement, une adhésion sournoise à l'UE, deuxièmement, assurer la mise en œuvre d'une politique énergique à l'égard des étrangers et, troisièmement, obtenir des impôts avantageux pour tous.

Pour assurer à la Suisse un avenir dans la sécurité et la liberté, l'UDC doit donc avoir encore plus de poids au Parlement et au Conseil fédéral. Les élections parlementaires 2015 revêtent par conséquent une grande importance. Par son slogan

«Rester libre», l'UDC exprime clairement le renforcement de l'identité de la Suisse, une nation née de la volonté de son peuple. L'UDC entend rester le parti de loin le plus représenté et gagner des électeurs, appaier systématiquement ses listes avec celles du PLR pour renforcer le bloc centre-droit et rétablir la concordance par un second siège au Conseil fédéral. Pour y parvenir, l'UDC devra convaincre sur le terrain en se fixant comme objectif d'être présente encore davantage parmi les gens, que ce soit à des foires, sur des places publiques dans les villes et communes d'agglomération ou encore dans des gares.

dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

**BIEN PLUS QU'UNE
IMPRIMERIE**

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60 4601 Olten
T 062 205 75 75 F 062 205 75 00 www.dietschi.ch

L'UDC dans la presse romande en octobre 2014



Régions | Suisse | Sports | Economie | International | Culture | Ma

Suisse » Après le bouc, un gentil bouvier bernois

Après le bouc, un gentil bouvier bernois



En même temps que ses thèmes et slogan de campagne, l'UDC a présenté hier sa nouvelle mascotte, un gentil bouvier bernois, en peluche, prénommé «Willy». © Keystone



Suisse - Fédérales

14 octobre 2014 14:28; Act: 14.10.2014 15:20

L'UDC et ses chevaux de bataille habituels

Immigration, criminalité, combat contre une adhésion «insidieuse» à l'UE: l'UDC a déroulé ses thèmes fétiches lors du lancement de sa campagne pour les élections fédérales 2015.



L'UDC a lancé sa campagne pour les élections fédérales de l'an prochain, mardi. (photo: Keystone/Marcel Bieri)



MONDE SUISSE SPORTS FAITS DIVERS PEOPLE LOISIRS

UDC, PDC et PLR veulent durcir la loi contre les djihadistes

SUISSE — L'augmentation significative du nombre des djihadistes de Suisse suscite la réaction de l'UDC, le PDC et le PLR qui appellent à un durcissement de la législation.

Le mot du président

Défendre nos valeurs – Rester libre



Si la Suisse est aussi prospère, c'est grâce à des qualités morales cultivées depuis des siècles, ainsi qu'à des valeurs telles que l'indépendance, la liberté, la démocratie directe, le fédéralisme et la neutralité. La Suisse est ainsi devenue l'une des places économiques les plus compétitives au monde. Ce, alors même qu'à la suite du non à l'EEE, les élites politiques, scientifiques et économiques avaient prédit à l'unisson un déclin économique.

Nous nous voyons aujourd'hui, 20 ans après, face à une situation très similaire. La Suisse est en train de démonter petit à petit les valeurs éprouvées, qui nous distinguent positivement des autres pays, et pour lesquelles on nous respecte, voire on nous admire. C'est pourquoi les élections 2015 sont décisives. Pour l'UDC, trois sujets revêtent une importance primordiale :

1) Autodétermination – pas d'adhésion sournoise à l'UE: Le Conseil fédéral doit cesser immédiatement ses négociations sur le rattachement institutionnel à l'UE, faute de quoi nous lutterons contre ce projet par tous les moyens dont nous disposons. En complément, nous devons nous assurer que le droit suisse prévale à nouveau sur le droit étranger. L'UDC doit renforcer la démocratie directe et veiller à ce que les initiatives populaires acceptées soient à nouveau mises en œuvre.

2) Une politique plus énergique à l'égard des étrangers: L'initiative sur le renvoi ainsi que l'initiative sur l'immigration massive doivent être mises en œuvre. Parallèlement, nous devons empoigner le système d'asile, qui devient hors de contrôle, avec plus de fermeté, identifier les abus et agir contre ceux-ci.

3) Stopper l'augmentation continue des impôts, taxes et charges sociales: Faute de volonté politique de maîtriser l'explosion des dépenses, on augmente les impôts, taxes et charges sociales. Le Conseil fédéral a même pour projet de faire exploser le taux de TVA, qui passerait à 10,5%. La classe moyenne serait la première touchée.

L'action de l'UDC est plus nécessaire que jamais : pour que nous puissions tous «rester libres» !

Toni Brunner, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Bilan de la session d'automne

La session d'automne 2014 s'est tenue du 8 au 26 septembre 2014.

Positif:



Oui au deuxième tube du Gothard

Le Parlement dit oui à la construction d'un deuxième tube au Gothard. On empêche par là que le Tessin soit coupé pendant des années du reste de la Suisse lors de l'assainissement du tunnel routier existant. Le deuxième tube représente en outre un progrès énorme dans le domaine de la sécurité, puisqu'il n'y aura plus de trafic en sens inverse. La protection des Alpes s'en trouvera par ailleurs accrue car il n'y aura pas d'augmentation de la capacité.

Non à l'initiative concernant la taxe sur l'énergie

Le Conseil national a recommandé à son tour de rejeter l'initiative concernant la taxe sur l'énergie lancée par les verts libéraux. Les deux chambres ne veulent pas non plus entendre parler d'un contre-projet direct. L'initiative populaire «Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie» veut abolir la TVA. Celle-ci doit être remplacée par un impôt prélevé sur les sources d'énergies non renouvelables comme le pétrole, le gaz, le charbon ou l'uranium. Le projet, qui est également rejeté par le Conseil fédéral, sera soumis au vote au début 2015.

Convention avec la France en matière de successions balayée

Le Conseil des Etats a suivi le Conseil national et a rejeté la nouvelle convention avec la France en matière de successions, qui a été si mal négociée. La Chambre basse avait par ailleurs exigé du Conseil fédéral de nouvelles négociations.

Révision de la loi sur les cartels à la trappe

De même, suivant l'avis de l'UDC, le Conseil national n'est pas entré en matière pour la deuxième fois concernant la révision de la loi sur les cartels. Le projet, dont la régulation trans-frontalière ne serait pas applicable dans la pratique, est donc définitivement balayé.

Négatif:



Le Conseil national place le droit international au-dessus de la Constitution

Le Conseil national ne veut pas placer la Constitution fédérale au-dessus du droit international. Contre l'avis de l'UDC, il a refusé une initiative de Heinz Brand (UDC/GR), qui demandait que la Constitution soit la source suprême du droit et qu'elle prévale sur le droit international. Cette exigence est également l'objet d'une initiative populaire que l'UDC prépare actuellement. Le Conseil national a également refusé une initiative de Gregor Rutz (UDC/ZH), qui voulait que le droit suisse ne puisse être adapté au droit international que si la Constitution, une loi fédérale ou un traité international soumis à référendum le prévoient.

Nouvelle redevance

Les Chambres fédérales ont approuvé la loi sur la radio et la télévision. A l'avenir, tous les ménages devront donc payer les redevances de réception, et ce, qu'ils possèdent ou non un appareil de réception. Les entreprises avec un chiffre d'affaires annuel à partir de CHF 500'000 sont priées de passer à la caisse. Des exceptions sont toutefois prévues pendant une période de cinq ans à partir du changement de système. L'Union suisse des arts et métiers a d'ores et déjà annoncé le référendum.

Budgets globaux pour l'administration fédérale

Contre la volonté de l'UDC, l'administration fédérale se voit attribuer un nouveau modèle de gestion. Le Conseil national a éliminé les divergences avec le Conseil des Etats. L'introduction du nouveau système est prévue pour 2017. Selon ce dernier, toutes les unités administratives travailleront avec des budgets globaux. La possibilité d'influence et de contrôle du Parlement s'en trouvera ainsi diminuée. L'administration s'en trouvera renforcée au détriment du Parlement.

4 Menace islamiste

Une question de responsabilité

Au Moyen-Orient, on assiste à des scènes dénotant un mépris total pour le genre humain. Daech, le soi-disant État Islamique, chasse les gens de chez eux, torture et assassine. Les mouvements djihadistes menacent aussi la sécurité de la Suisse. C'est pourquoi nous devons assumer nos responsabilités. Pour notre pays et pour nos valeurs.

par Ueli Maurer, conseiller fédéral, chef du DDPS, Wernetshausen (ZH)

Le mouvement Daech, incarnation de la violence terroriste, commet des actes de violence inouïe et de graves violations des droits humains en Syrie et en Irak. Cependant, les menaces de Daech vont bien au-delà des territoires de combats actuels.

Le groupe djihadiste veut porter la « Guerre sainte » jusqu'en Europe. Bien qu'elle ne soit pas un objectif prioritaire, la sécurité de la Suisse est elle

aussi menacée. Les combattants formés par les organisations terroristes repré-

sentent une menace latente une fois rentrés au pays.

Dans ce contexte, le Conseil fédéral a interdit Daech et les organisations apparentées, dans un premier temps par une

«Au-delà de l'interdiction de Daech, un service de renseignement efficace est indispensable pour lutter contre la menace terroriste. Sa mission suprême consiste à identifier les menaces de manière précoce et à prévenir les risques.»

UELI MAURER

ordonnance, le 9 octobre. L'interdiction englobe toutes les activités des organisa-

tions en Suisse et à l'étranger. Cela inclut les actes visant à fournir un soutien logistique ou personnel, tels les actions de propagande ou le recrutement de nouveaux membres.

Égalité des armes pour le service de renseignement

Au-delà de l'interdiction de Daech, un service de renseignement efficace est indispen-

sable pour lutter contre la menace terroriste. Sa mission suprême consiste à identifier les menaces de



L'armée évite les attaques, en assistant la police dans la protection d'événements de grande ampleur, en sécurisant l'espace aérien et en protégeant les ambassades suisses à l'étranger.

manière précoce et à prévenir les risques. Aujourd'hui, le service de renseignement de la Confédération est toutefois confronté à d'importants obstacles. Il n'est pas autorisé, en Suisse, à surveiller la correspondance ni les conversations téléphoniques de terroristes potentiels. Il n'a pas non plus le droit de pénétrer chez eux, ni dans leur ordinateur. Cela peut être un inconvénient pour la Suisse dans un cas critique, qui peut selon les circonstances produire de graves conséquences.

La nouvelle loi sur le renseignement vise à fournir au service de renseignements davantage de marge de manœuvre dans son action pour protéger la Suisse. À une époque où les terroristes utilisent habilement l'Internet et les réseaux sociaux, le contre-terrorisme doit pouvoir suivre l'évolution technologique. La loi n'autorise toutefois les nouveaux moyens d'acquisition d'informations que s'ils ont été approuvés par trois instances, dont la délégation du Conseil fédéral pour la sécurité. Cela arrivera peut-être une douzaine de fois par an

«Une puissance militaire accrue est nécessaire. Les formes de menaces deviennent de plus en plus complexes et les acteurs sont de plus en plus agressifs. Pour la Suisse comme pour tout autre pays, la sécurité est un bien extrêmement précieux – et donc pas gratuit.»

UELI MAURER

en tout. L'arsenal de mesures du service de renseignements ne sera donc étendu que lorsque cela est absolument indispensable pour la protection du pays et de ses habitants. En aucun cas la Suisse ne se lancera-t-elle dans l'exagération à laquelle on peut assister dans d'autres pays. La liberté des citoyens honnêtes ne doit jamais être sacrifiée.

Accroître la puissance militaire

L'armée, elle aussi, a une mission essentiellement préventive dans la défense contre le terrorisme. Elle évite les attaques, en assistant la police dans



Depuis 2001, le Service de renseignement de la Confédération (SRC) a recensé 55 départs de combattants djihadistes à l'étranger. Les combattants formés par les organisations terroristes représentent une menace latente une fois rentrés au pays.

la protection d'événements de grande ampleur, en sécurisant l'espace aérien et en protégeant les ambassades suisses

bilisation, complète l'équipement et renforce l'implantation régionale. Malgré son allègement, l'armée suisse gagne en force de frappe. Elle restera à l'avenir en mesure de défendre la Suisse en cas d'agression armée.

Sens des réalités plutôt qu'idéologie

Une puissance militaire accrue est nécessaire. Les formes de menaces deviennent de plus en plus complexes et les acteurs menaçant la sécurité de la Suisse sont de plus en plus agressifs. Pour la Suisse comme pour tout autre pays, la sécurité est un bien extrêmement précieux – et donc pas gratuit. Assurer la sécurité requiert non seulement beaucoup d'argent, mais aussi du bon sens. Les idéologies dépassées, sans aucun lien avec la réalité, n'ont pas leur place.

à l'étranger. En cas de risque accru de terrorisme, les soldats surveillent et sécurisent les infrastructures critiques telles que les gares, les axes de circulation et les centres de distribution. Après une attaque, l'armée surveillerait et sécuriserait le périmètre, aiderait les gens et sauverait des vies humaines.

C'est précisément pour de tels cas de figure que le développement prévu de l'armée (DEVA) crée des conditions cadres. Le DEVA adapte l'armée aux menaces et dangers actuels : il améliore la formation, augmente la capacité de mo-

Pour conclure, il faut faire bloc contre la menace terroriste et prendre ses responsabilités. Nous sommes responsables de la sécurité de la Suisse, et de défendre les valeurs que sont la paix, la liberté et la dignité humaine.



« Cette initiative est un poison pour la prospérité de notre pays. Elle risque de nous faire perdre 1 milliard de francs de recettes fiscales, menace 22 000 emplois et compromet de nombreux projets d'utilité publique. Evitons d'affaiblir la Suisse! »

Jean-François Rime
conseiller national UDC, président de l'Union suisse des arts et métiers usam, Bulle (FR)



30 novembre 2014 www.initiative-imposition-depense-non.ch

VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

**Votre annonce lue par
60'000 lecteurs !**

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande. Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à franc-parler@udc.ch.

Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch

L'initiative est une attaque contre les régions de montagne

Après les initiatives 1:12 et sur le salaire minimum, la gauche lance à travers son initiative pour l'abolition des forfaits fiscaux une nouvelle attaque contre la prospérité et l'emploi. Elle prend tout particulièrement en ligne de mire les régions rurales et de montagne. Des milliers de places de travail ainsi que les perspectives d'évolution économique sont en jeu.

Les personnes imposées à forfait assurent, par leurs investissements et leur consommation, environ 22'000 places de travail dans toute la Suisse. Et elles paient chaque année plus d'un milliard de francs d'impôts. Ce ne sont toutefois là pas les seuls arguments plaidant nettement en faveur du maintien de l'imposition forfaitaire. Outre leur contribution importante en termes d'impôts et d'emploi, elles financent aussi de nombreux projets d'utilité publique.

Ne pas mettre en péril les événements culturels et sportifs

Nous devons être conscients qu'un volume important de dons et de parrainages est offert par des personnes aisées au bénéfice d'un forfait fiscal. C'est le cas dans le domaine de la culture, mais aussi pour les événements sportifs. Chez nous dans le canton de Berne, les personnes imposées selon la dépense ont investi plusieurs centaines de millions de francs dans les remontées mécaniques et l'hôtellerie. Glacier 3000 n'existerait pas, voire plus du tout, sans ces personnes. Cela vaut aussi pour Gstaad et ses tournois de tennis ou de beach-volley, de même que son festival Menuhin. La liste pourrait être étendue à l'infini, par des exemples d'autres lieux et d'autres cantons.

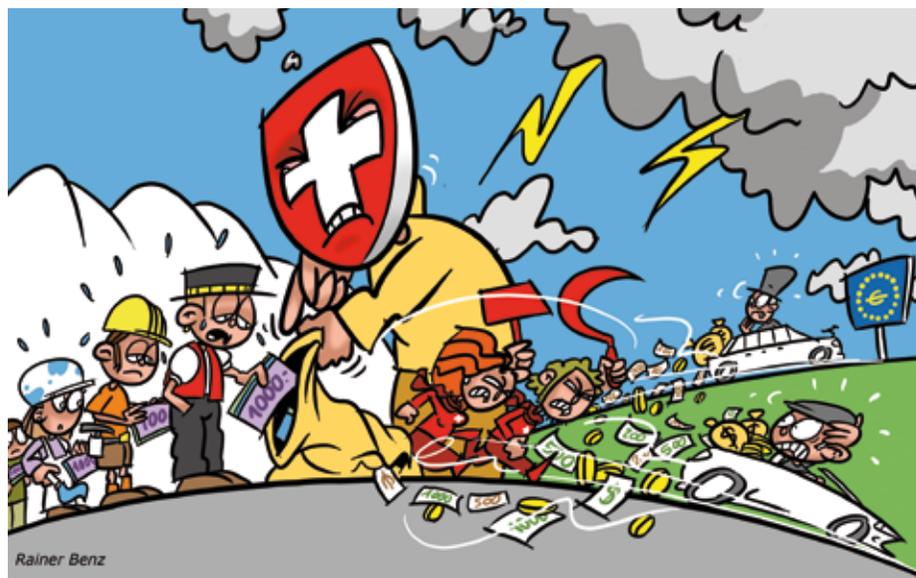
Éviter un fossé ville-campagne

Après l'initiative sur les résidences secondaires, il est insensé de provoquer à nouveau un clash ville-campagne. Si un canton poids-lourd économique tel que Zurich ne veut plus de l'imposition forfaitaire, il est libre de prendre cette décision, en tenant compte de la situation locale

prendre encore plus fortement de l'argent reçu d'autres régions.

Ne pas affaiblir davantage les régions de campagne

Donnez aux zones rurales alpines la possibilité d'exploiter elles-mêmes leur potentiel économique ! J'en appelle cependant aussi aux cercles socio-démocratiques et syndicaux : qu'ils ne soient pas fondamentalistes et pensent aux places de travail ! Donnez par exemple à une employée de ménage qui nettoie les appartements de personnes âgées fortunées, ou donnez à une collaboratrice de Spitex (CMS) qui soigne et s'occupe régulièrement de ces personnes, la chance de travailler là où elles ont grandi, là où elles vivent, là où elles cherchent une



L'initiative contre les forfaits fiscaux est un poison pour la prospérité de la Suisse. Elle coûterait 1 milliard de francs de recettes fiscales, 22 000 emplois et de nombreux projets communautaires seraient mis en péril. Evitons d'affaiblir la Suisse, votons non le 30 Novembre.

particulière. Quatre ans après l'abolition de cette forme d'imposition, les effets négatifs de la décision se font toutefois déjà ressentir dans ce canton. Heureusement pour les Zurichois, ils ont une assise fiscale solide, avec beaucoup d'entreprises et d'industries intactes. Nous qui vivons dans des régions touristiques de campagne profitons certes d'un beau panorama alpin, mais nous avons aussi besoin des personnes bénéficiant d'un forfait fiscal, qui constituent un facteur économique à part entière. Entre autres, pour ne pas dé-

source de revenus ! Aidez-nous à garder les atouts dont nous disposons encore dans nos vallées alpines !

Pour cette raison, le 30 novembre 2014, votez « non » à l'abolition des forfaits fiscaux !



*Hansruedi Wandfluh,
conseiller national
et entrepreneur
Frutigen (BE)*

Chien de garde de l'UDC

Toujours joyeux, mais commençant tout de même à prendre de l'âge, le bouc Zottel prend une retraite bien méritée. Il est remplacé au front par le bouvier bernois Willy, fidèle chien de garde qui suivra

«La symbolique du chien est forte. C'est un animal affectueux et généreux mais qui sait aussi montrer les dents si l'on menace sa liberté.»

CLAUDE-ALAIN VOIBLET,
CHEF DE CAMPAGNE POUR LA SUISSE ROMANDE

l'actualité politique avec bienveillance, mais aussi si nécessaire en grognant ou même en aboyant bruyamment. Willy est l'abréviation de Wilhelm, prénom alémanique de Guillaume Tell.

Ce chien incarne notre devise électorale „Rester libre“ à l'exemple de



S'il peut être doux et affectueux, Willy se montre intransigent lorsque l'on s'attaque à ses libertés. En bon chien de garde, il s'efforcera de dénoncer les injustices.

Guillaume Tell qui a refusé de saluer le chapeau de Gessler. Connu pour sa volonté forte et sa fidélité infaillible, le bouvier bernois sera notre symbole de liberté et de sécurité parce qu'il aime lui-même la liberté et parce qu'il est

le garant de la sécurité de ses proches.

Tant que sa liberté n'est pas menacée, il est aimable et doux, mais il sait aussi montrer les dents s'il sent sa liberté en péril.

Vous aussi, suivez Willy sur Facebook!



L'UDC proche de vous

» Les élections ne sont pas un but en soi. Notre objectif est de faire comprendre aux femmes et aux hommes, qui nous ont fait gagner les votations sur l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels et contre l'immigration de masse, qu'ils doivent aussi nous donner leur voix lors des prochaines élections fédérales pour que la volonté, qu'ils ont exprimée, soit réellement appliquée par le Conseil fédéral et le Parlement. «

ALBERT RÖSTI, CONSEILLER NATIONAL ET CHEF DE CAMPAGNE POUR LA SUISSE-ALLEMANDE, UETENDORF (BE)

Lors de la conférence de presse à la Waisenhausplatz de Berne, la direction du parti a expliqué les thèmes principaux de l'UDC à un an des élections de 2015.

Afin de mobiliser ses électeurs, l'UDC mise sur l'organisation de diverses manifestations publiques et stands d'actions dans les rues selon sa méthode «l'UDC proche de vous».

Avec son véhicule électoral «Piaggio», l'UDC espère créer une ambiance chaleureuse pour discuter, en buvant un verre et en mangeant un morceau, des grands défis politiques que doit relever notre pays et pour motiver les gens à se rendre aux urnes.

La campagne électorale à proprement parler a lieu dans les cantons. L'UDC Suisse ouvrira cependant la voie et combinera ses assemblées des délégués et séances du groupe parlementaire avec des manifestations publiques qui permettront à la population d'entrer directement en contact avec les élus UDC pour leur faire part de leurs souhaits.

Nous voulons gagner ces élections dans l'intérêt de toute la population, pour la sauvegarde de la prospérité et de la liberté de notre pays. Ce ne sera pas toujours une partie de plaisir. Un grand travail attend nos membres et sympathisants.

Willy marchera devant et ouvrira de ses grosses pattes la voie vers la liberté.

Trois thèmes principaux pour l'UDC:

1. Non à l'adhésion insidieuse à l'UE
2. Mise en œuvre d'une politique stricte à l'égard des étrangers
3. Impôts modérés pour tous

Objectifs pour les élections 2015:

- a) conserver notre position de parti de loin le plus fort de Suisse et augmenter notre part aux suffrages,
- b) accroître le nombre de nos conseillers nationaux et aux Etats,
- c) conclure des apparentements de listes avec le PLR dans toute la Suisse pour exploiter à fond la force électorale du bloc de centre droite et la renforcer
- d) rétablir la concordance en conquérant un deuxième siège au Conseil fédéral.



L'UDC proche de vous: Ici lors du point de presse à la Waisenhausplatz de Berne. L'UDC Suisse a pu écouter les préoccupations de la population et expliquer ses idées pour notre pays.



« Chaque contribuable poussé à quitter la Suisse représente un manque à gagner que devront combler la classe moyenne et les PME – NON à l'abolition de l'imposition d'après la dépense! »

Guy Parmelin
conseiller national UDC, Vaud



30 novembre 2014 www.initiative-imposition-depense-non.ch



Manifestation publique

Orateur:

Ueli MAURER

Conseiller fédéral
Chef du Département de la Défense, de la
Protection de la population et des Sports

Vendredi 23 janvier 2015, 20 heures, St-Prex

Les sections de Morges et de Nyon la Côte Ouest ont invité Ueli Maurer, conseiller fédéral, à l'occasion de la fête de l'indépendance vaudoise.

**Inscription auprès de Thierry Dubois, Ch.des cerisiers 7,
1182 Gilly. 022 345 55 11 ou thierrydubois@bluewin.ch**

Ma maison – notre Suisse
www.udc-vaud.ch - CCP 10-4168-3



IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, Parlament.ch, Stefan Marthaler, Rainer Benz.

Soutenez le référendum contre la nouvelle redevance Billag!

Dans le cadre de la révision de la loi sur la radio et la télévision, le Conseil national et le Conseil des Etats ont décidé d'introduire, pour tous, un nouvel impôt sur les médias. Par ce projet, une redevance générale sur les médias est instaurée pour toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500

Double imposition pour les entreprises et leurs collaborateurs

Reste que les consommateurs de médias sont encore et toujours des personnes physiques. Il est par conséquent inapproprié et inconcevable que les entreprises doivent s'acquitter d'un impôt sur les médias. Elles paient déjà, à l'heure actuelle, un nombre incalculable d'impôts

faîtière de l'économie suisse déclare la guerre aux nouveaux impôts pénalisants pour les entreprises. L'usam se voit ainsi tenue de combattre ce nouvel impôt sur les médias, éminemment injuste. Elle a donc lancé un référendum.

Signez aujourd'hui !

On ne cesse de chanter les louanges des PME, épine dorsale de l'économie suisse. Cette rengaine quasi sempiternelle nous appelle, des quatre coins du pays, à prendre soin de nos PME, à alléger les charges de l'économie et à renforcer la place industrielle suisse. Et en même temps, la classe politique n'a jamais fini de chercher à imposer de nouvelles taxes et redevances.

Cela doit enfin cesser! C'est pourquoi nous vous demandons de nous aider à récolter les signatures nécessaires à l'aboutissement du référendum contre la nouvelle redevance Billag et vous invitons à signer vous-même sans plus attendre.

Une feuille de signatures est jointe à cette édition du Franc-parler.



Jean-François Rime,
conseiller national
et président de l'usam,
Bulle (FR)

000 francs. En fonction de leur chiffre d'affaires, les sociétés devraient payer jusqu'à 39 000 francs pour la réception de programmes de radio et de télévision, indépendamment du fait que de tels programmes soient écoutés ou visionnés dans l'entreprise. L'économie s'en trouverait grevée annuellement de 200 millions de francs. Fixer le montant du nouvel impôt sur les médias et l'adapter – entendons ici: l'augmenter – relèverait exclusivement de la compétence du Conseil fédéral, échappant ainsi à tout contrôle parlementaire.

et d'autres redevances. Un impôt général sur les médias entraîne une double imposition: le propriétaire, la direction et les employés sont tous tenus de payer à la fois pour leurs ménages privés et pour l'entreprise. La redevance dont s'acquittent les ménages privés couvre l'écoute de la radio dans le train ou dans la voiture, mais pas dans les entreprises.

Réduire le coût de la réglementation par la suppression de certaines règles et prescriptions est l'un des principaux objectifs de l'usam. Dans sa stratégie 2014 – 2018, la plus grande organisation

Des feuilles supplémentaires peuvent être commandées auprès de l'Union suisse des arts et métiers usam (tél. 031 380 14 14, info@nouvelle-redevance-billag-non.ch). www.nouvelle-redevance-billag-non.ch

Signez maintenant le référendum!

Une feuille de signature est jointe à cette édition.



Revenons à la raison dans l'aide sociale !

L'aide sociale était conçue comme une aide-relais en situation d'urgence. Insidieusement, elle s'est muée en tout autre chose : un revenu de substitution durable sans prestation de travail. Une explosion des coûts en est la conséquence. Ce sont les contribuables et les personnes réellement dans le besoin qui paient les pots cassés.

par Thomas Müller, conseiller national et syndic de la ville de Rorschach (SG)

L'aide sociale est par exemple justifiée, lorsque quelqu'un perd son emploi quelques années à peine avant la retraite, ne trouve pas de nouveau poste malgré tous ses efforts et n'a plus droit au chômage. Ou lorsqu'une mère élevant seule son enfant ne peut provisoirement plus travailler.

Or, l'aide sociale a aussi un revers. Ceux qui ne souhaitent pas travailler n'ont aucun mal à abuser du système. Et une véritable industrie sociale s'en met plein les poches.

Effets pervers des normes CSIAS

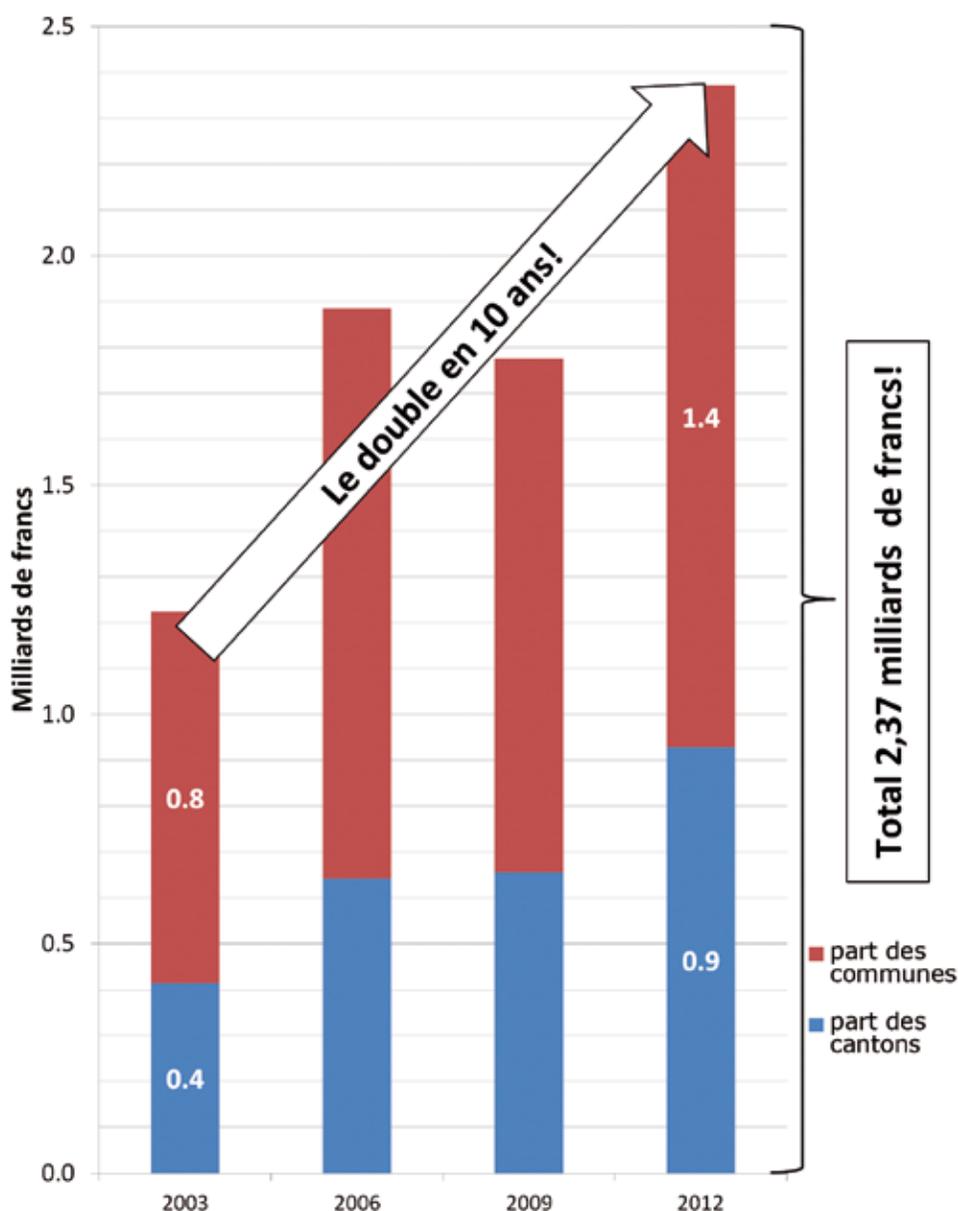
La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) a émis des directives en vue d'harmoniser les pratiques en matière d'aide sociale sur tout le territoire suisse. Sur le principe, l'idée est bonne. On s'est toutefois largement éloigné de l'intention initiale. Les normes CSIAS ont créé une attitude revendicative. Elles prennent comme référence les 10% inférieurs de la statistique sur les revenus. Ceux qui ne travaillent pas se voient ainsi garantir un « revenu mensuel de base » correspondant au moins à ce montant. La pauvreté, ce n'est pas cela.

Les normes CSIAS produisent ainsi des effets pervers. Il ne vaut pas la peine de travailler, si l'on peut recevoir exactement le même revenu du service social, sans limite de temps et libre d'impôts. Si une famille de cinq personnes reçoit tous les mois 5000 francs pour sa subsistance, son logement,

ses soins médicaux de base et quelques extras, cela correspond à un revenu d'activité lucrative brut de 6000 francs, une fois déduits les impôts et

les cotisations sociales. C'est injuste vis-à-vis de tous ceux qui vont travailler jour après jour et gagnent leur vie à la sueur de leur front.

Explosion des coûts de l'aide sociale - ils ont doublé en 10 ans



Source: Statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources, Office fédéral de la statistique

L'absurdité de la situation actuelle trouve son apogée dans le terme « client », utilisé aujourd'hui pour les bénéficiaires d'aide sociale. Un client, c'est quelqu'un qui rapporte, qu'on tient à garder et qu'on sert donc du mieux qu'on peut.

Thomas Müller



Le terme « client »

Le système actuel des normes CSIAS est fondé sur une idéologie de nivellement social, tout comme les initiatives sur le salaire maximal (1:12), sur le salaire minimum et sur le revenu de base inconditionnel. Comme les politiques, les hautes écoles de travail social portent une part de responsabilité. L'absurdité de la situation actuelle trouve son apogée dans le terme « client », utilisé aujourd'hui pour les bénéficiaires d'aide sociale. Un client, c'est quelqu'un qui rapporte, qu'on tient à garder et qu'on sert donc du mieux qu'on peut.

Industrie du social

Les « clients » font vivre toute une branche de l'économie. Dans le travail social, on accorde une grande importance au suivi et au conseil. Les hautes écoles spécialisées donnent le ton, les cantons et communes reprennent leurs directives « scientifiques », souvent sans sourciller. Aucun pays ne fournit une aide sociale aussi globale ni aussi généreuse que la Suisse. Le fait que les « clients » restent toujours plus long-

temps dans les filets de l'aide sociale, comme le montrent les statistiques, ne s'explique pas par la situation économique. Ces dernières années, on assiste à l'éclosion d'une lucrative industrie du social. Lorsqu'on attribue des mandats d'assistance à des prestataires privés,

«Aucun pays ne fournit une aide sociale aussi globale ni aussi généreuse que la Suisse.»

THOMAS MÜLLER

leur intérêt commercial n'est pas de clore le dossier au plus vite. Alain Pichard, membre du législatif biennois, l'a formulé de manière on ne peut plus pertinente le 19 septembre 2014, dans l'émission Arena : « Qui sème l'assistance, récolte des cas sociaux ».

Que faire ?

Le débat public sur l'aide sociale est lancé, mais il n'en est encore qu'aux prémises. Personne ne veut supprimer l'aide sociale. Celle-ci doit toute-

fois à nouveau être conçue comme un « pont » en cas de situation vraiment critique. On peut discuter des détails. Dans les grandes lignes toutefois, il faut impérativement revenir à la raison, ce qui signifie :

- une aide sociale adaptée aux circonstances concrètes du cas et non plus fournie sur la base du catalogue de droits que sont les normes CSIAS ;
- une aide sociale conçue de telle façon qu'il vaut toujours la peine de travailler ;
- des autorisations de séjour des étrangers strictement liées à la condition de ne pas percevoir une aide sociale régulière, afin d'empêcher que certains immigrants dans le système social suisse et y restent ;
- une limitation des mandats d'assistance aux prestataires privés, afin de contenir le boom de la lucrative industrie sociale et que les nouvelles directives ne soient pas érigées en standards d'application générale (et très chers !).

«Nous voulons que ce soit le peuple qui décide»



Franc-Parler : Que souhaitez-vous réaliser à travers l'initiative populaire pour faire appliquer les décisions du peuple ?

Christoph Blocher : Nous voulons clarifier les rapports entre Constitution fédérale et droit international. De 1848 au milieu des années 1990, il allait de soi que la Constitution fédérale prévalait

trancher, dans le cadre de la mise à jour, la question controversée du rapport entre le droit international et le droit interne». L'article 5, alinéa 4, de la Constitution fédérale dit simplement que le droit international doit être «respecté». D'un autre côté, on a l'arrêt du Tribunal fédéral susmentionné et une pratique correspondante dans l'interprétation du droit, com-

«Ce n'est pas l'UDC qui veut chambouler l'ordre juridique suisse. Au contraire: elle veut rétablir l'ordre existant avant le revirement sournois, le renversement silencieux des rangs hiérarchiques attribués à la Constitution et au droit international.»

CHRISTOPH BLOCHER

sur les traités internationaux, donc sur le droit international. Ce consensus est aujourd'hui remis en question par des politiques, des professeurs et des juges. Il y a deux ans, le Tribunal fédéral a statué dans un arrêt en ce sens que le droit international a, de manière générale, la primauté sur le droit national. L'instauration d'un tel principe est abominable. Nous voulons que le peuple puisse se prononcer à ce sujet.

Des juristes réputés disent que la suprématie du droit national est déjà ancrée dans notre Constitution. Pourquoi alors lancer une initiative ?

Les juristes ont un discours contradictoire. Lors de la révision totale de la Constitution fédérale à la fin des années nonante, on a délibérément écarté la formulation «Le droit international prime le droit interne» proposée par le professeur en droit Walter Kälin. Comme on peut le lire dans le Message du Conseil fédéral, «le projet renonce ainsi volontairement à

me le montre la non-mise en œuvre de l'initiative sur le renvoi et probablement aussi de l'initiative sur l'immigration de masse. Nous devons laisser le peuple trancher cette question, faute de quoi les tribunaux et l'administration le feront sans le peuple.

Pourquoi l'UDC est-elle si certaine que son point de vue est correct ?

De 1848 au milieu des années 1990, il n'y a guère eu le moindre doute sur la primauté de la Constitution fédérale sur les traités internationaux et le droit international. Les spécialistes du droit Ulrich Häfelin et Walter Haller se sont exprimés à la fin des années 1980 de façon on ne peut plus claire : «La Constitution fédérale, y compris les droits fondamentaux non écrits, se trouve dans la hiérarchie des normes à un niveau supérieur aux traités internationaux. Il sied de lui reconnaître la primauté sur ces derniers.» On ne saurait donc dire que l'UDC, à travers son initiative, formule des revendications «extrémistes» ou «dangereuses», comme le prétendent nos adversaires. Jusqu'à

Le peuple n'est pas infaillible, mais il décide selon une juste vision des choses, de manière objective et dans une perspective souvent plus large que celle des politiques.



quelques années en arrière, la primauté de la Constitution fédérale était au contraire une évidence pour la doctrine, les juges, les politiques et le peuple.

Quel est le rapport avec la mise en œuvre des décisions du peuple ?

La conviction sous-jacente à ces principes est que le peuple et donc les personnes touchées par les décisions sont les mieux placés dans un État pour prendre des décisions. Le peuple n'est pas infaillible, mais il décide selon une juste vision des choses, de manière objective et dans une perspective

«Il faut pouvoir discuter publiquement du contenu précis des droits de l'Homme sans œillères.»

CHRISTOPH BLOCHER

souvent plus large que celle des politiques. Le spécialiste du droit constitutionnel Zaccaria Giacometti en était conscient, lorsqu'il a écrit que la démocratie est la meilleure gardienne

des droits de l'homme. Jusqu'à récemment, il était incontesté que personne n'était au-dessus du peuple et des cantons. Ce n'est pas l'UDC qui veut chambouler l'ordre juridique suisse. Au contraire: elle veut rétablir l'ordre existant avant le revirement sournois, le renversement silencieux des rangs hiérarchiques attribués à la Constitution et au droit international.

Vos détracteurs affirment que l'initiative sonne le glas de la tradition humanitaire suisse.

L'esprit humanitaire est profondément ancré dans la façon d'être des Suisses ! Nous pouvons en être fiers. Notre Constitution fédérale garantit les droits de l'Homme. Même en cas d'acceptation de notre initiative, le droit international impératif continuera de prendre le pas sur la Constitution ; c'est explicitement prévu dans le texte de l'initiative. Quoi qu'il en soit : il faut aussi pouvoir discuter publiquement du contenu précis des droits de l'Homme sans œillères. On peut en effet presque tout justifier en invoquant les droits de l'Homme.

Même nos opposants reconnaissent que la protection des droits de l'Homme telle que la pratique la Cour européenne des droits de l'Homme a produit quelques résultats pour le moins curieux.

Mais alors, pourquoi s'attaque-t-on aussi violemment à l'UDC ?

Y a-t-il eu ne serait-ce qu'une seule initiative de l'UDC pour laquelle celle-ci n'ait pas été attaquée ? Nous observons aujourd'hui que les juges ont tendance à développer le droit en vigueur à leur guise en direction d'un affaiblissement du droit interne et d'un renforcement du droit international. Ce constat est notamment partagé par l'ancien juge fédéral et membre du PS Martin Schubarth ou par l'ancien président de la Cour européenne des droits de l'Homme, le Suisse Luzius Wildhaber. Cette évolution n'est possible que parce que l'administration, le gouvernement et même les parlementaires la tolèrent, voire l'approuvent. Ce sont les mêmes personnes qui souhaitent amener la Suisse, en douce, dans l'Union européenne. Il est temps que cela cesse.



TOYOTA

ALWAYS A
BETTER WAY

AURIS HYBRID

DÉSORMAIS EN MODÈLE TREND



Auris Trend
Tout hybride compacte

Dès CHF 29'900.-*

RIEN QUE POUR VOUS!

MODÈLES SPÉCIAUX TREND:

ÉQUIPEMENT COMPLET, QUALITÉ SUPÉRIEURE ET SERVICE IMBATTABLE.



Yaris Trend
Le plus petit modèle tout hybride
Dès CHF 22'500.-*



Verso-S Trend
Monospace compact 5 places
Dès CHF 23'400.-*



Auris Touring Sports Trend
Le plus vaste break hybride
Dès CHF 31'300.-*



Verso Trend
Monospace familial 5 et 7 places
Dès CHF 30'900.-*

toyota.ch

*Prix de vente net conseillé, TVA incl. **Auris Trend** 1,6, 97 kW (132 ch), boîte manuelle 6 vitesses, CHF 29'900.-, Ø consommation 5,9 l/100 km, Ø émission de CO₂ 138 g/km, cat. rendement énergétique E. Modèle illustré: **Auris Trend** 1,8 HSD, 100 kW (136 ch), CHF 33'500.-, Ø consommation 3,6 l/100 km, Ø émission de CO₂ 84 g/km, cat. rendement énergétique A. **Yaris Trend** 1,33, 73 kW (99 ch), boîte manuelle, CHF 22'500.-, Ø consommation 5,1 l/100 km, Ø émission de CO₂ 119 g/km, cat. rendement énergétique C. Modèle illustré: **Yaris Trend** 1,5 HSD, 74 kW (100 ch), CHF 25'900.-, Ø consommation 3,6 l/100 km, Ø émissions de CO₂ 82 g/km, cat. rendement énergétique A. **Verso-S Trend** 1,33, 73 kW (99 ch), boîte manuelle, CHF 23'400.-, Ø consommation 5,5 l/100 km, Ø émission de CO₂ 127 g/km, cat. rendement énergétique D. **Auris Touring Sports Trend** 1,6, 97 kW (132 ch), boîte manuelle, CHF 31'300.-, Ø consommation 6,1 l/100 km, Ø émission de CO₂ 140 g/km, cat. rendement énergétique E. Modèle illustré: **Auris Touring Sports Trend** 1,8 HSD, 100 kW (136 ch), CHF 34'900.-, Ø consommation 3,7 l/100 km, Ø émission de CO₂ 85 g/km, cat. rendement énergétique A. **Verso Trend** 1,8, 108 kW (147 ch), boîte manuelle, CHF 30'900.-, Ø consommation 6,8 l/100 km, Ø émission de CO₂ 158 g/km, cat. rendement énergétique E. Ø des émissions de CO₂ de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 148 g/km. Le service gratuit Toyota comprend les services de maintenance gratuits pendant 6 ans ou 60'000 km (selon première éventualité). Les visuels présentent des options avec supplément.